ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site de la salle Cannevel à Saint-Nicolas d'Aliermont (Département de la Seine-Maritime)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 20% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 30 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Gymnase : toiture en fibro sur l'ensemble du bâtiment ; Foyer : bâtiment en RDC, structure métallique Parcelles AD54 et 55
PROJET :	Projet de construction de cases commerciales en RDC avec logements à l'étage ; possibilité de réorienter le projet en fonction des conclusions de l'étude de programmation à programmer sur un périmètre élargi.
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	Ville
ENVELOPPE PROJET :	**75 000 €HT**

ROUEN, le 18 OCT. 2017

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL